

Proposition de zonage

Igoville



Rapport – Mars 2023

1. Contexte général

1.1. Contexte administratif

- Population¹ : **1720 habitants**
- Nombre logements² : 694 logements dont 95 % de résidences principales, soit 659 logements
- Densité moyenne³: 2,61 habitants par logement

Cf figure 1.

1.2. Urbanisation

Le PLUi prévoit :

Secteur	Surface (en hectares)
<i>Uh : Hameau densifiable</i>	
<i>AU : Zone à urbaniser dominante habitat</i>	6.7
<i>Auir : Zone à urbaniser projet de liaison A28/A13</i>	
<i>Auz : Zone à urbaniser dominante activités économiques</i>	30
<i>Auzir : Zone à urbaniser dominante activités économiques projet de liaison A28/A13</i>	
<i>2AU : Zone à urbaniser à long terme</i>	

Sur une base de 10 nouveaux logements/hectares, 367 nouvelles habitations pourraient être créées à moyens termes.

Cf figure 2.

^{1 et 2} : INSEE – données 2015

³ Sur la base du nombre d'habitations principales

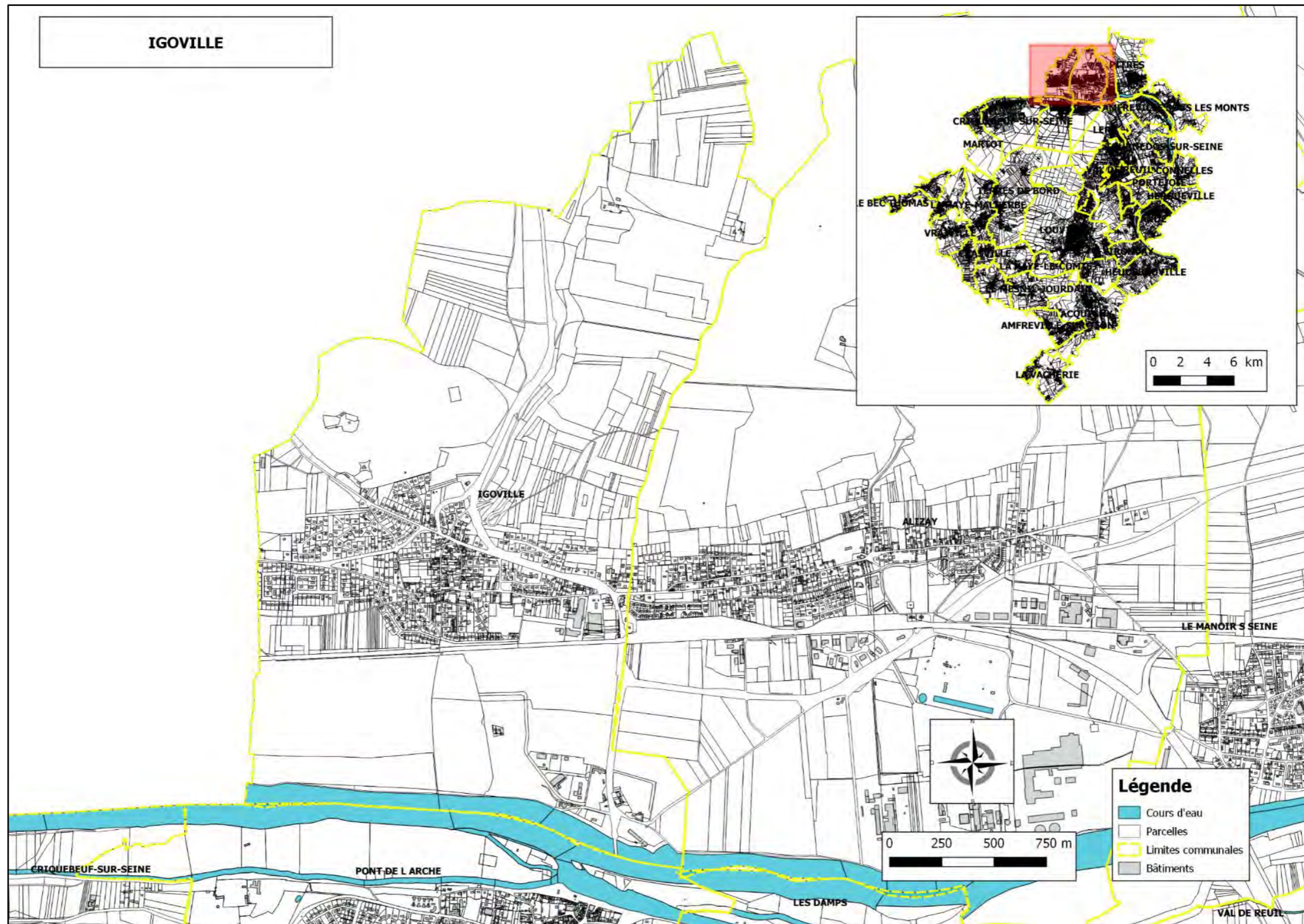


Figure 1 : Localisation de la commune sur le territoire de la CASE (Réalisée par IRH à partir des données cartographiques transmises par la CASE)

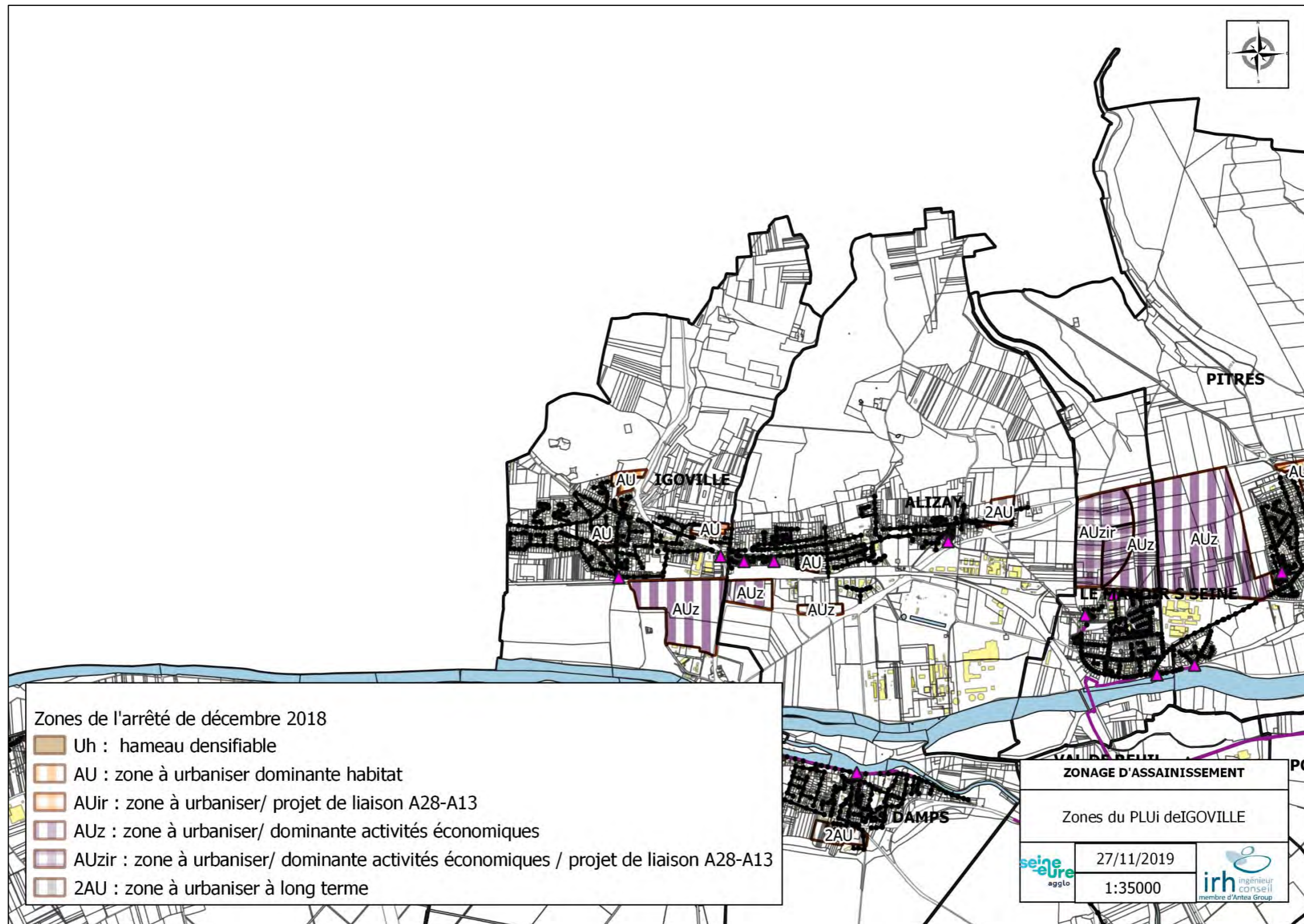


Figure 2 : Cartographie des futures zones d'urbanisation (Réalisée par IRH à partir des données du PLUi transmises par la CASE)

1.3. Contexte artisanal-industriel

La commune compte des entreprises de lavage de véhicules et des exploitations de carrières assainies en ANC.

Des activités agricoles (2 élevages et 1 céréale) sont également présentes sur le territoire, assainies en ANC.

La commune compte une zone d'activité « du fort » en assainissement non collectif.

1.4. Bâtiments publics

Une école de 53 élèves est présente sur la commune, avec une cantine servant 35 repas par jours, raccordée en collectif.

La salle des fêtes d'Igoville a une capacité de 100 personnes est également assainie en collectif.

1.5. Conclusion sur le contexte général

Les flux sont essentiellement de nature domestique sur la commune.

2. Contexte environnemental

2.1. Cours d'eau

La commune est bordée au Sud par la Seine.

2.2. Zones naturelles

La commune est concernée par :

- La ZNIEFF de type 1 « le Coteau de Sotteville-sous-le-val » au Nord-Ouest du territoire,
- La ZNIEFF de type 2 « la forêt de Longboel, le bois des Essarts » au Nord-Est,
- La zone Natura 2000 « Iles et berges de la Seine dans l'Eure » au Sud.

Cf figure 3.

2.3. Inondations

La commune est concernée par le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) de la Boucle de Poses. Ce dernier détermine :

- Une zone VERTE, vouée à l'expansion des crues,
- Une zone ROUGE, caractérisant les zones urbanisées soumises à des aléas forts vis-à-vis du risque inondation,
- Une zone BLEUE, caractérisant les zones urbanisées soumises à des aléas faibles à moyens vis-à-vis du risque inondation ou des zones en limite d'urbanisation ne jouant pas de rôle significatif dans l'expansion des crues,
- Une zone JAUNE, correspondant à la partie restante du lit majeur de la rivière soumise à un risque de remontée de nappe phréatique.

Cf figure 4.

2.4. Remontée de nappe

La moitié Sud d'Igoville est potentiellement sujette à des remontées de nappe et une grande partie de la zone habitée de la commune, ainsi que deux secteurs au Nord sont potentiellement sujets à des inondations de cave.

Cf figure 5.

2.5. Cavités souterraines

4 cavités souterraines sont recensées sur la commune, 3 carrières et un ouvrage civil.

Cf figure 6.

2.6. Captage AEP

Sans objet.

2.7. Autres zones protégées

La commune compte des éléments naturels protégés pour leur intérêt écologique ou paysager, un ensemble patrimonial bâti et des éléments architecturaux et végétaux remarquables à protéger au niveau du centre de la commune.

Cf figure 7.

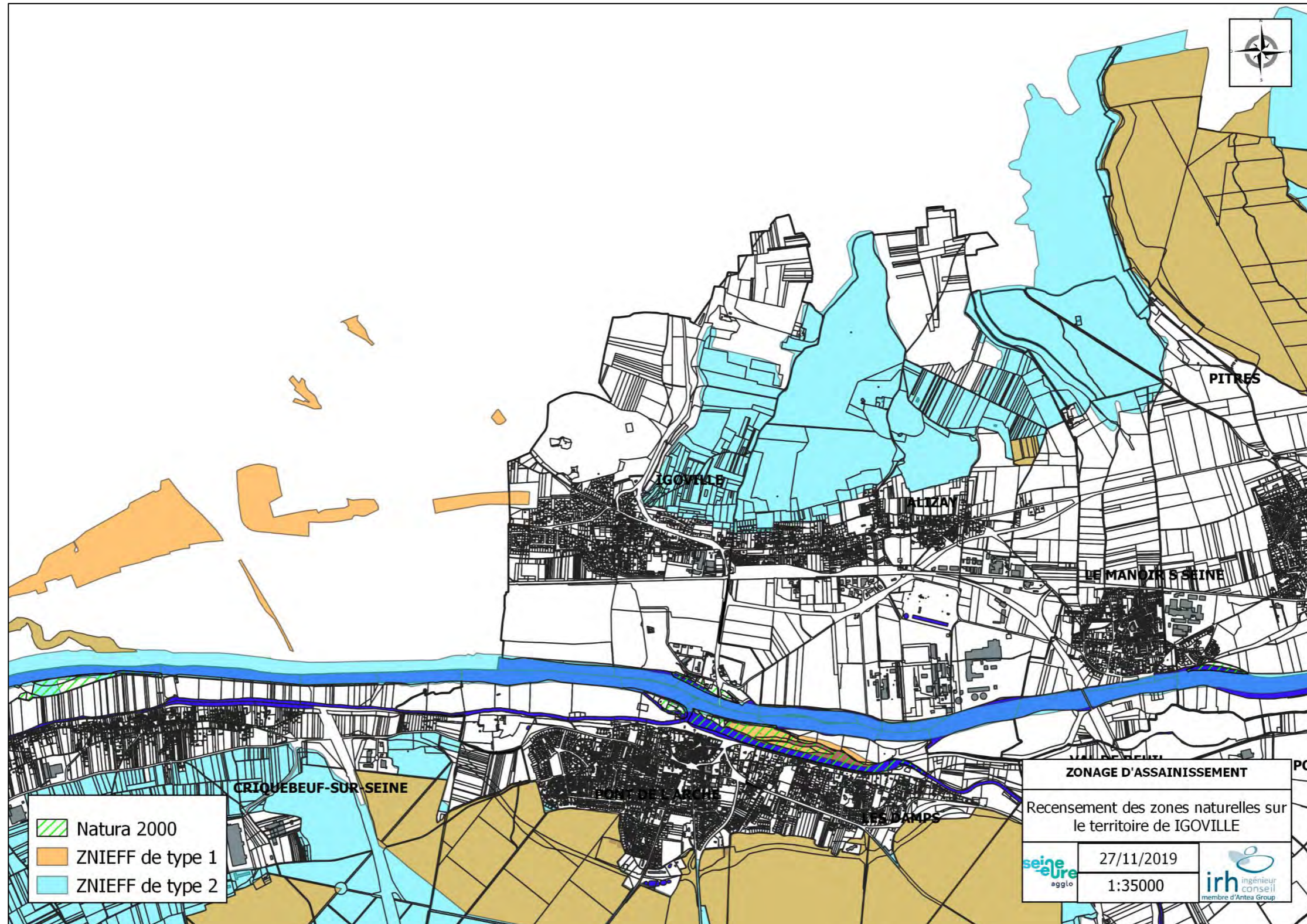


Figure 3 : Cartographie des zones naturelles de la commune (Réalisée par IRH à partir des données de zones naturelles transmises par la CASE)

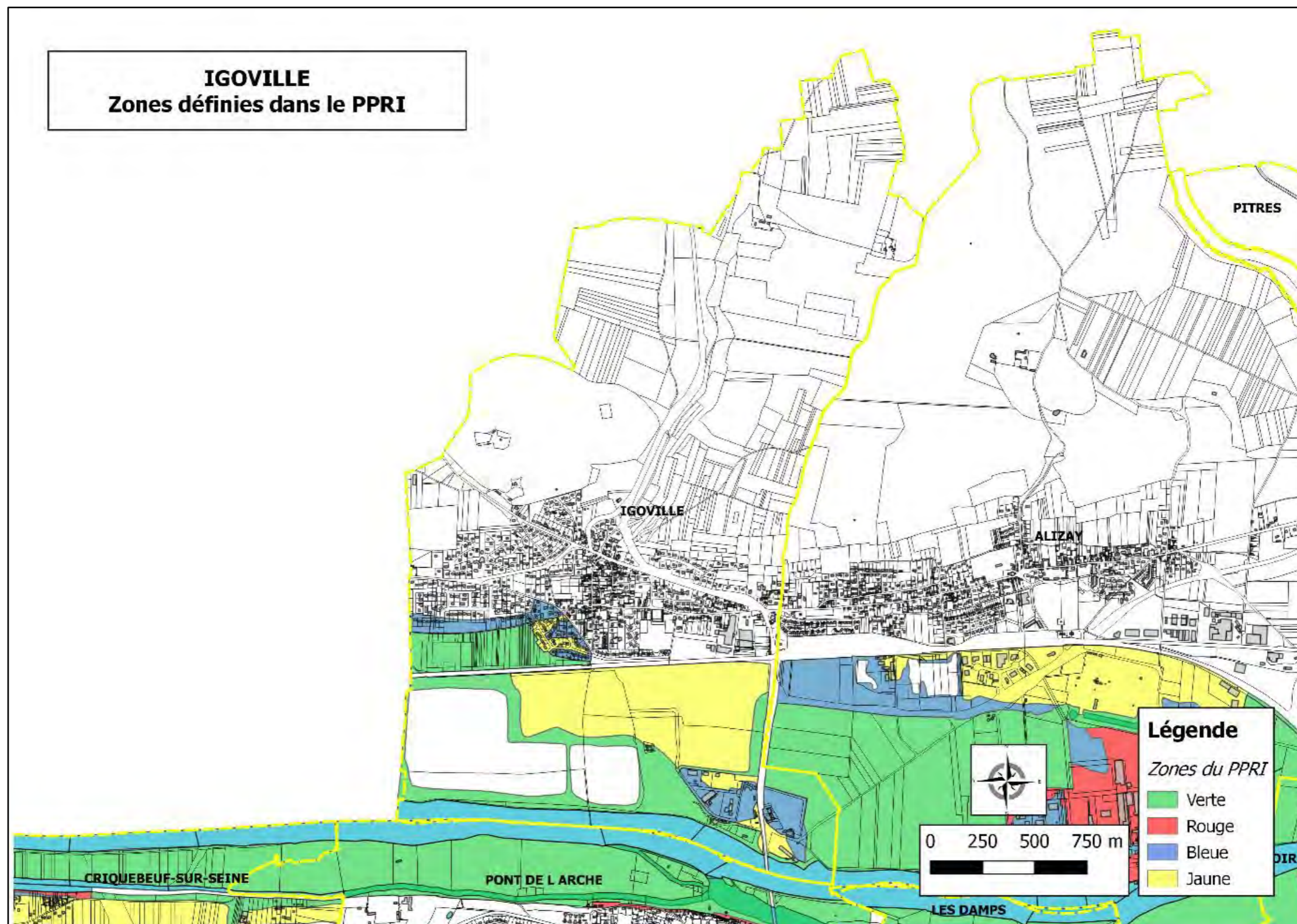


Figure 4 : Cartographie des zones définies dans le PPRI (Réalisée par IRH à partir des données du PPRI transmises par la CASE)

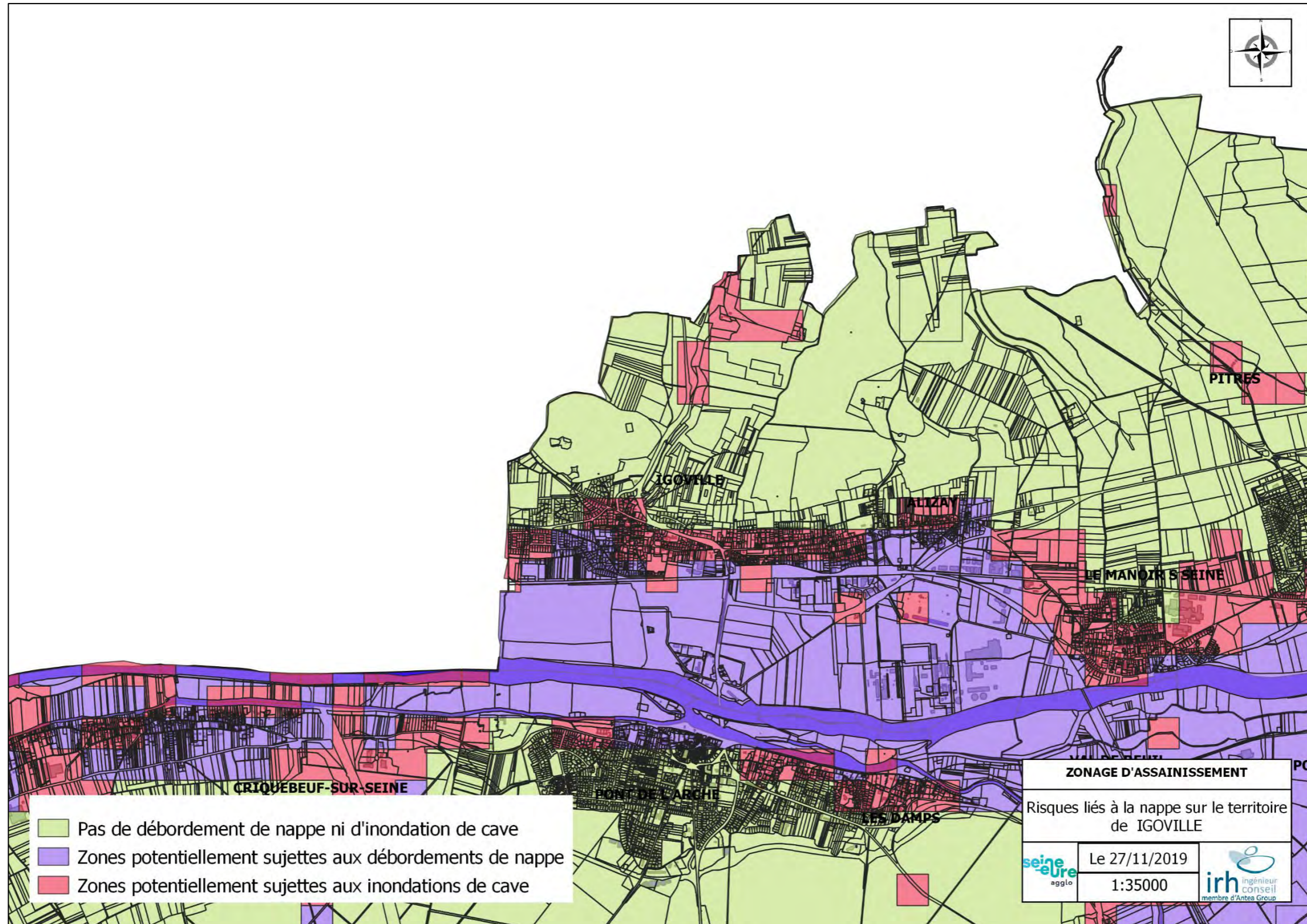


Figure 5 : Cartographie des risques de remontées de nappe (Réalisée par IRH à partir des données transmises par la CASE)

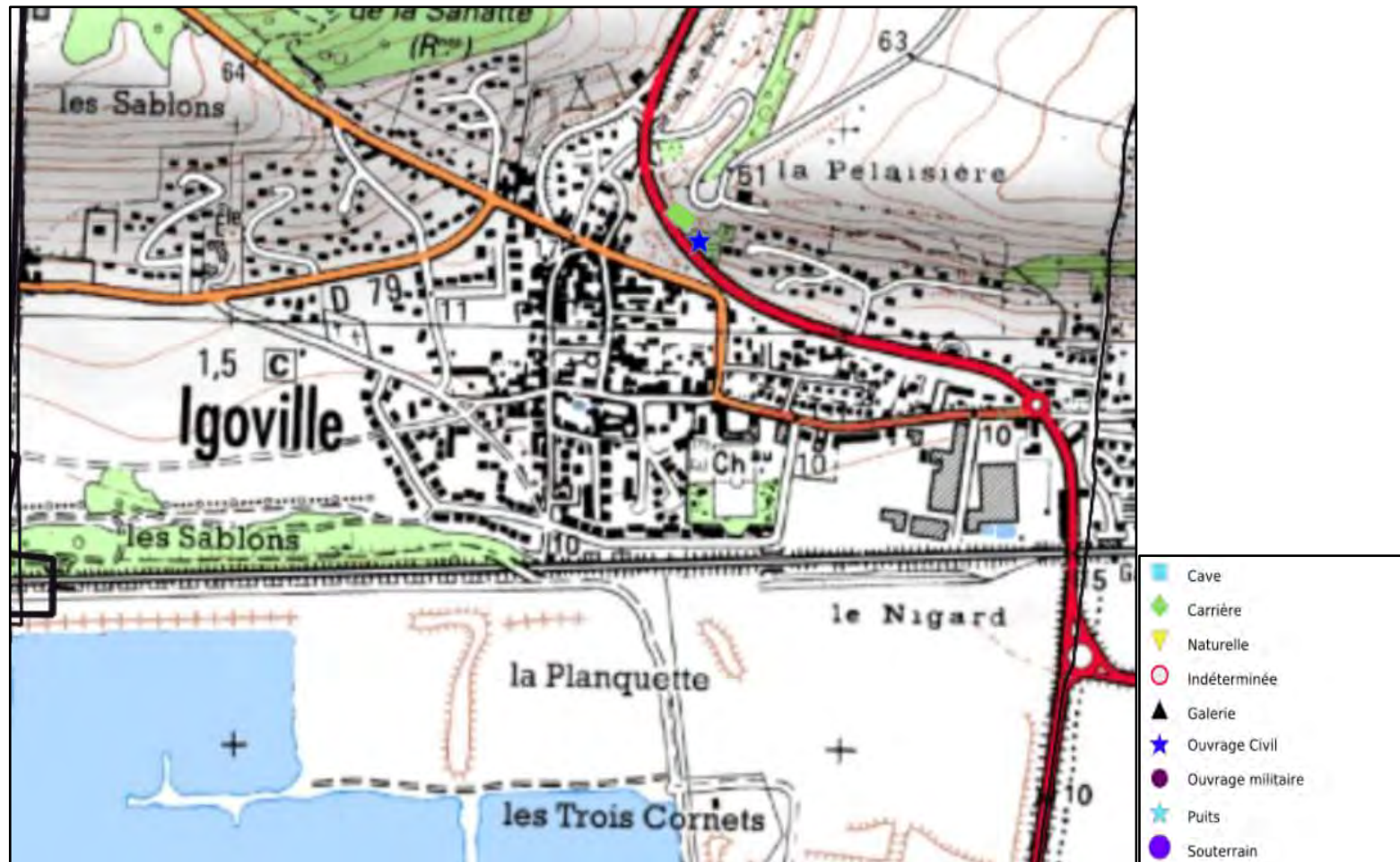


Figure 6 : Localisation des cavités souterraines de la commune (D'après géorisques.fr)

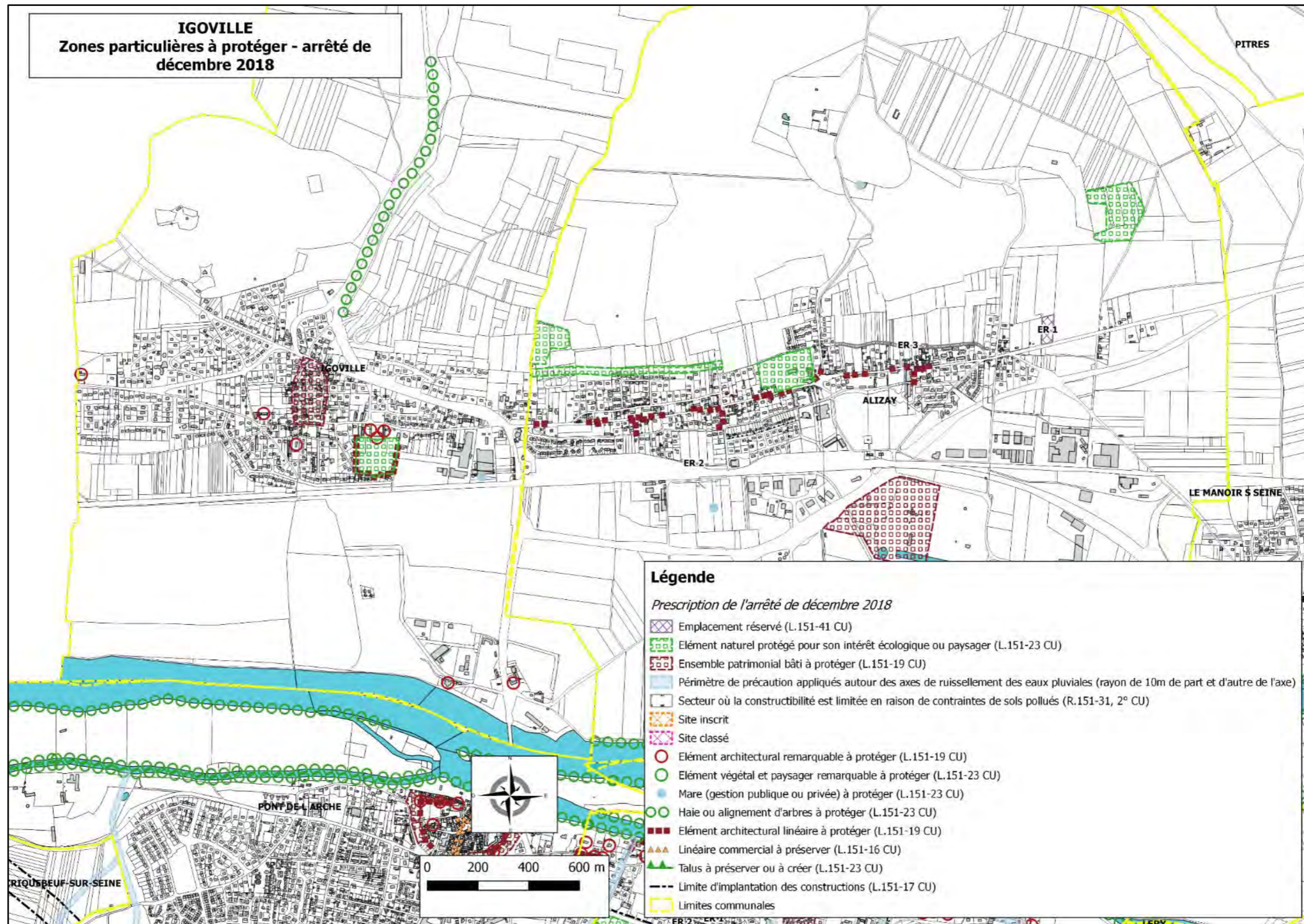


Figure 7 : Cartographie des zones protégées de la commune (Réalisée par IRH d'après les données du PLUi transmises par la CASE)

3. Assainissement existant

3.1. Zonage d'assainissement

La commune dispose d'un zonage d'assainissement réalisé en 2005.

Les habitations à la rue de Paris vouées à l'assainissement collectif sont désormais desservies d'après les données SIG de l'exploitant.

Cf figure 8.

3.2. Assainissement Collectif

D'après les données SIG disponibles et le bilan annuel de la STEP 2017 fourni par le SATESE, les caractéristiques du système d'assainissement en place sont les suivantes.

Cf figure 9.

3.2.1. Réseau

Tableau 1 : Caractéristiques du réseau en place

Réseau gravitaire (ml)	13 971
Réseau refoulement (ml)	Pas de donnée
Poste de refoulement	2
Nombre de raccordés	667

3.2.2. Station

Tableau 2 : Caractéristiques de la STEP en place

STEP Igoville (mise en eau en 1999)	
Capacité nominale (EH)	1 950
Charge entrante 2011 (EH)	1 640
Soit charge disponible (EH)	310
Débit de référence (m ³ /j)	273
Volume moyen annuel ⁴ (m ³ /j)	183

4 Moyenne des moyennes mensuelles

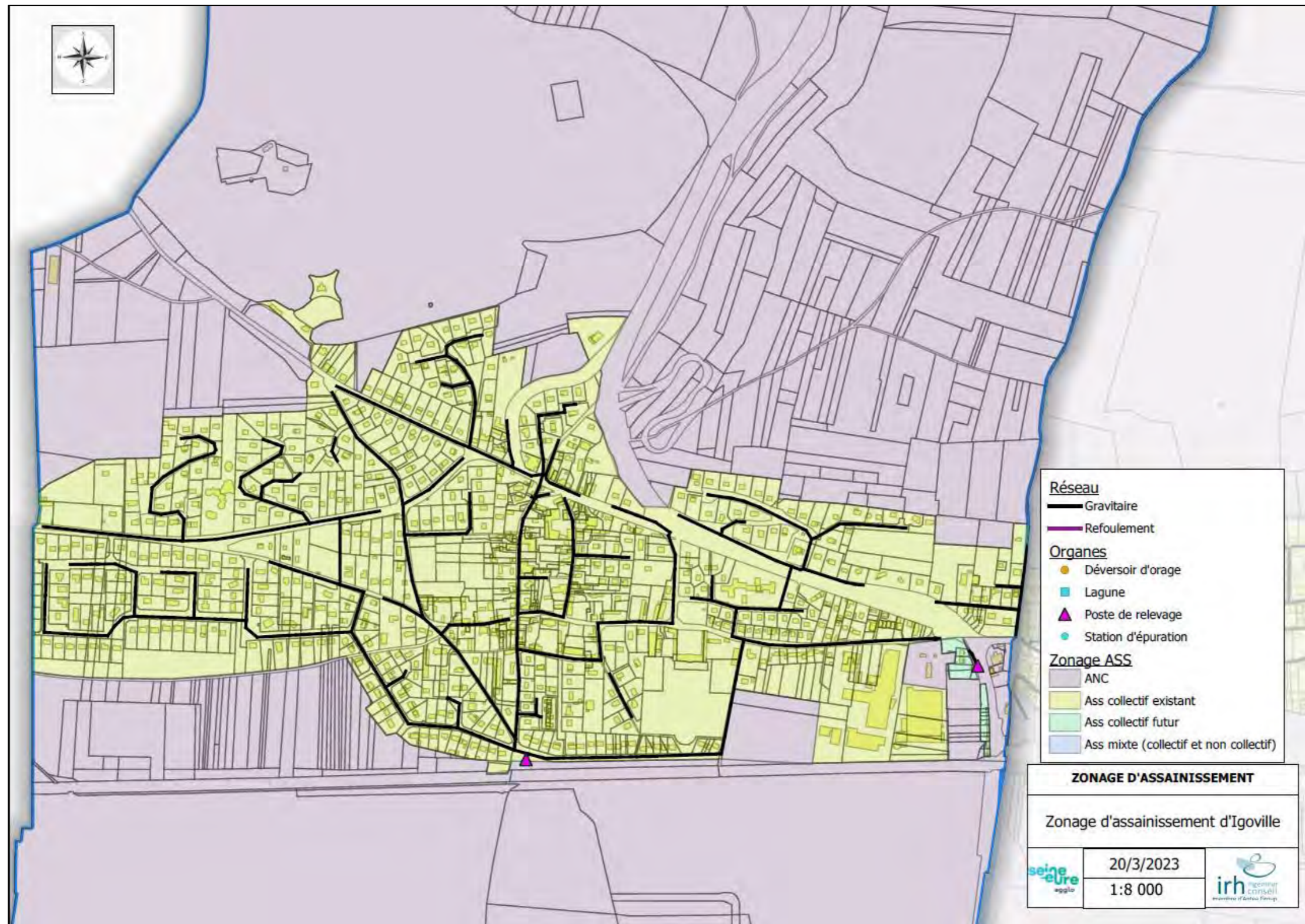


Figure 8 : Cartographie du réseau existant (Réalisée par IRH d'après les données transmises par l'exploitant)

3.3. Assainissement non collectif

22 abonnés sont assainis en non collectif, dispersés sur 3 secteurs :

- Le lieu-dit le Pré-Cantuit,
- La zone urbanisée à l'Est le long de la RN15,
- La Zone d'activité du Fort.

D'après les résultats des contrôles du SPANC disponibles (menés entre 2008 et 2019) :

Tableau 3: Résultats et statistiques des contrôles ANC

Contrôle	Nombre d'installations	Ratio
A	2	20%
B	-	-
C	1	10%
D	5	50%
E	2	20%
NC	-	-
Total	10	100%

Classe A :

- Installation complète,
- Pouvant nécessiter quelques travaux mineurs,
- Présentant potentiellement des défauts d'entretien (ex : vidange à réaliser).

Classe B :

- Installation complète sans ventilation,
- Installation sous dimensionnée,
- Installation présentant une usure d'éléments constitutifs,

Classe C :

- Installation significativement sous dimensionnée,
- Traitement non accessible mais marques de tranchées visibles,
- Traitement partiellement accessible et absence d'éléments probants attestant de l'existence de l'ensemble de l'installation,

Classe D : RISQUE ENVIRONNEMENTAL

- Eaux pluviales rejetées dans le système d'assainissement
- Installation incomplète,
- Installation présentant des dysfonctionnements majeurs
- Installation semblant présenter un risque de pollution

Classe E : RISQUE SANITAIRE

- Défaut de sécurité sanitaire,
- Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation,
- Implantation à moins de 35m en amont d'un puits privé
- Installation inaccessible et absence d'éléments probants attestant de l'existence d'une installation,
- Absence d'installation

3.4. Type de sols

3 unités de sol ont été identifiées sur le territoire :

- Unité I : Sols bruns hydromorphes d'origine alluviale au Sud du territoire près de la Seine. La perméabilité de ces sols est médiocre. Ils ne peuvent donc assurer naturellement une épuration-dispersion.
- Unité III : Sols alluviaux sablo-graveleux à l'Ouest de la commune. La porosité et la perméabilité y sont très importantes.
- Unité V : Sols de limons assez épais au lieu-dit le Pré-Cantuit au Nord. Ces sols ont une bonne perméabilité.

4. Conclusion

La collectivité a décidé de maintenir le zonage existant.

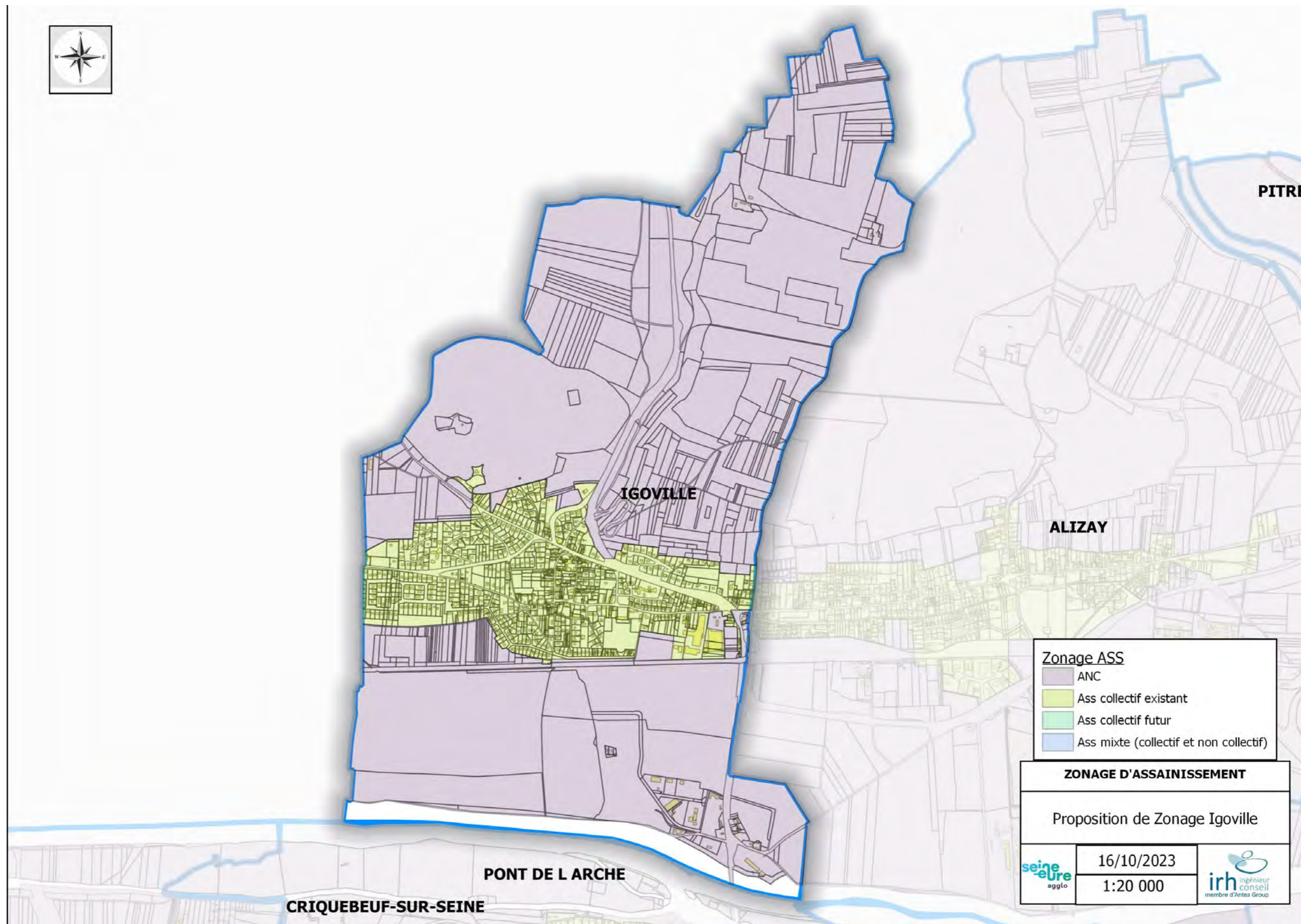


Figure 9 : Zonage final (réalisé par IRH après la validation du MOA)